



Lors de la réunion CE du 25 mars

Intervention du directeur général d'Axway.

Christophe Fabre confirme la fermeture des centres R&D de Berlin, Redwood City et Malmö en Suède. Cette décision intervient dans le cadre du nouveau plan stratégique à trois ans de l'entreprise, baptisé « Stronger Axway » et qui sera dévoilé officiellement en juin aux analystes : rationalisation du portefeuille Axway, accélération des capacités de réaction par rapport aux attentes du marché et du rythme de production, optimisation des ressources en recherche et développement, réduction des coûts fixes par allègement des structures. Ajoutons à cela, une « impatience » des actionnaires qui, visiblement, attendent mieux d'Axway en termes de retour sur investissement.

Concrètement :

- les activités R&D de Berlin sont délocalisées vers les sites de Bucarest et Dublin, 32 salariés sont concernés, le transfert de Mapping Services vers Dublin et de TSIM vers Bucarest devrait être réalisé d'ici fin 2015 ;
- celles de Redwood sont transférées à Phoenix et le site fermera ses portes fin mai, 35 salariés touchés ;
- celles de Malmö -3 salariés- rejoignent Phoenix et Bucarest, le site ferme.

Concernant Berlin, des discussions sont en cours avec les représentants du personnel locaux en terme de conditions financières de départ, dans le cadre de ce qu'il faut bien appeler un plan social. La direction propose aux salariés allemands concernés de rejoindre, pour celles et ceux qui le souhaitent, une agence R&D américaine ou européenne de leur choix. **Plus facile à dire qu'à faire selon nous !** Quelques collègues ont déjà fait connaître leur intérêt pour cette proposition, mais **d'après nos contacts sur place, il est à craindre qu'un nombre non négligeable de salariés restent sur le carreau***. Christophe Fabre prévoit de se déplacer courant avril sur les sites de Puteaux et Berlin afin d'expliquer cette nouvelle stratégie et tenter de « rassurer » les troupes. Enfin, lors de son intervention auprès des élus du CE par visio interposée, le directeur général d'Axway a insisté sur le fait qu'il était **« hors de question de toucher aux sites français »** de Puteaux, Annecy et Lyon. Soulignons quand même que Puteaux a été récemment victime de licenciements économiques que nous avons qualifié de déguisés, même si cela n'a rien à voir avec les restructurations dont sont victimes nos collègues à l'étranger.

*Lire également les publications syndicales CGT et CFDT d'avril, à paraître prochainement et les articles publiés dans les groupes CFDT et CGT sur JIVE.

EN TOUT CAS, HORS DE QUESTION DE DÉLOCALISER LES PROFITS !



Information et consultation du CE sur la politique d'apprentissage et sur l'affectation de la taxe d'apprentissage.

Bilan 2014 et prévisions 2015 ont conduit les élus, à l'unanimité, à donner un avis plutôt favorable, dans la mesure où la direction marque sa volonté de développer l'apprentissage au sein de l'entreprise : en 2014, 8 contrats professionnels (6 en 2013) et 6 contrats d'apprentissage (2 en 2013) ont été mis en place, en phase avec l'objectif fixé d'en avoir entre 6 et 8. Pour 2015, les 8 apprentis restent l'objectif à atteindre.

Les élus Intersyndicale demandent à la direction de présenter au CE les budgets 2015 pour les différentes entités d'Axway (point mis à l'ordre du jour du CE de février et reporté).



Les informations fournies par la direction sont réputées confidentielles, nous ne sommes donc pas en mesure de vous en dire quoi que ce soit, si ce n'est que la marge projetée pour 2015 est à la hausse, comme les hypothèses en matière de revenus et qu'une maîtrise des coûts est affichée.

@Le CactuCE est sur JIVE !
 Groupe Intersyndicale Axway France.

Information et consultation du CE sur l'embauche et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

De l'aveu même de la direction –et nous sommes d'accord–, ce n'est pas brillant ! Malgré l'accord signé sur ce thème par les organisations syndicales et la direction d'Axway en juin 2013, l'entreprise peine à remplir ses obligations en la matière. D'où un avis très mitigé rendu par les élus du CE. Les engagements contenus dans l'accord en matière de campagne de sensibilisation, de communication et formation au handicap ne sont toujours pas mis en oeuvre.

Rappel des obligations légales pour Axway :

Salariés handicapés à employer sur Puteaux : 30	Unités manquantes : 22
Salariés handicapés à employer sur Annecy : 5	Unités manquantes : 4

Les élus constatent toujours de nombreuses plaintes des salariés sur les dysfonctionnements de la mutuelle qui est, en plus, constamment injoignable.

Tout autant agacée que nous, la direction a décidé de « convoquer » le prestataire afin que tous ces désagréments cessent. Après tout, ce n'est pas aux salariés de faire les frais d'une passation chaotique de dossiers d'une structure à l'autre ! Le service RH est donc preneur de tous les problèmes que vous pouvez rencontrer ; pour cela, elle a créé une adresse courriel dédiée : axway.mutuelle@axway.com.

Rappelons que le choix de ce nouveau prestataire a été opéré de manière unilatérale par la direction. Une discussion avec les élus du CE, voire un appel d'offres aurait sans doute permis de meilleurs choix.

Les élus souhaitent commencer les négociations de la participation 2015.

La direction, elle, ne le souhaite pas ! Rappelons que l'accord sur la participation, signé entre le CE et la direction (ce qui est une façon de zapper les syndicats, mais c'est légal !) est renouvelable tous les ans.

Les élus Intersyndicale demandent à être informés sur l'audit réalisé au sein de l'équipe Administration des ventes.

Selon la direction, il ne s'agit pas d'un audit à proprement parlé mais d'une analyse des processus de traitement des contrats en vigueur chez Axway ; l'objectif étant de mettre en place une procédure de suivi des commandes et de reconnaissance des revenus commune à toutes les agences d'Axway dans le monde. Et en profiter pour faire des économies ?

Le CactuCE ne retrace pas l'intégralité des débats mais il met l'accent sur des points importants débattus en CE. Pour une information plus complète, nous vous invitons à consulter les PV de CE et à interroger vos élus Intersyndicale.

Information portant sur la situation de l'actif disponible et réalisable et du passif exigible.

Bilan simplifié

	31/12/2014 (en M€)	31/12/2013 (en M€)	31/12/2012 (en M€)
ACTIF			
Ecart d'acquisition	236,5	189,3	196,6
Actifs incorporels affectés	45,6	28,8	31,0
Immobilisations	6,9	6,3	6,2
Autres actifs non courants	42,1	45,7	27,6
Actif non courant	331,1	270,1	261,4
Clients et comptes rattachés (net)	84,9	64,4	72,2
Autres actifs courants	18,2	8,3	8,1
Trésorerie	44,6	49,2	35,4
Actif courant	147,6	121,9	115,7
TOTAL DE L'ACTIF	478,7	392,0	377,1
PASSIF			
Capital	41,1	40,9	40,6
Réserves et résultats	257,4	217,4	193,3
Capitaux propres	298,5	258,4	233,9
Emprunts et dettes financières - part à + 1 an	46,3	28,5	36,9
Autres passifs non courants	18,9	15,5	16,2
Passif non courant	65,2	44,0	53,1
Emprunts et dettes financières - part à - 1 an	1,3	9,5	5,3
Autres passifs courants	113,7	80,1	84,7
Passif courant	115,0	89,6	90,0
TOTAL DU PASSIF	180,2	133,6	143,1
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	478,7	392,0	377,0

BUDGET DU CE : suite et fin !

Le taux de subvention pour le budget socio-culturel va passer à 0.65% de la masse salariale pour 2015 (0.62% en 2014), soit une augmentation de ... 4.8% ! Bien loin des 20% demandés. Pourtant, se basant sur d'autres éléments plus contestables, la direction a fièrement annoncé de son côté une augmentation significative de ... 20% ! Même la liste CEi, habituée à avaler des couleuvres, a failli s'étrangler ! Comme quoi, en matière de négociation, rien n'est simple contrairement à ce qu'ont toujours pensé certains de nos collègues majoritaires au CE ... !

PROCHAINE REUNION CE : LE 29 AVRIL